APPEL À PROJETS 2018

2ème édition

Innovations sociales & Maladies neurodégénératives et chroniques

Candidatez du **17 septembre** au **14 octobre 2018** sur **appelaprojets.humanis.com**

Humanis

Ce pdf est dynamique, vous pouvez naviguer en cliquant sur les boutons à droite

Menu

LE CONTEXTE

En France, 1 personne sur 6 est touchée par les maladies neurodégénératives et chroniques. Les plus connues sont le cancer, le diabète, la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson.

Perte du sentiment d'utilité sociale, désinsertion professionnelle, baisse de l'estime de soi,... les effets d'un diagnostic, les suites d'une ou de plusieurs hospitalisations et la prise en charge de traitements longs ont de multiples répercussions dans le parcours de vie des personnes malades, notamment dans le cadre professionnel.

Les aidants familiaux, insuffisamment préparés ou accompagnés pour soutenir un proche malade, deviennent également plus vulnérables dans leur vie sociale, professionnelle, familiale ou affective.

Vous êtes dirigeant ou porteur de projet dans une association, une start-up, une entreprise, un établissement public ou privé ?

Vous développez sur votre territoire un projet innovant pour l'emploi des personnes malades ou la qualité de vie des aidants ?

Humanis peut vous soutenir dans votre initiative !

Fort d'une 1ère édition,
Humanis lance le 2ème appel à projets pour soutenir des dispositifs qui répondent aux besoins des personnes malades et de leurs aidants.

Découvrez les **34 lauréats** qui ont été récompensés lors de la 1ère édition en 2017 !

QUELLES SONT LES THÉMATIQUES ?

EMPLOI

Soutenir des solutions innovantes, en entreprise ou hors milieu professionnel, qui facilitent le retour ou le maintien dans l'emploi des personnes malades.

Exemples de projets : *coaching, réinsertion ou reconversion professionnelle après un arrêt longue durée, développement de l'entrepreneuriat, etc.*

AIDANTS

Soutenir des solutions innovantes qui enrichissent la qualité de vie des aidants familiaux et la relation avec leurs proches.

Exemples de projets : *solutions de répit, articulation vie personnelle et professionnelle, activités partagées aidant-aidé, formation des aidants, projets spécifiques pour les femmes aidantes, les aidants jeunes ou les aidants en activité professionnelle, etc.*

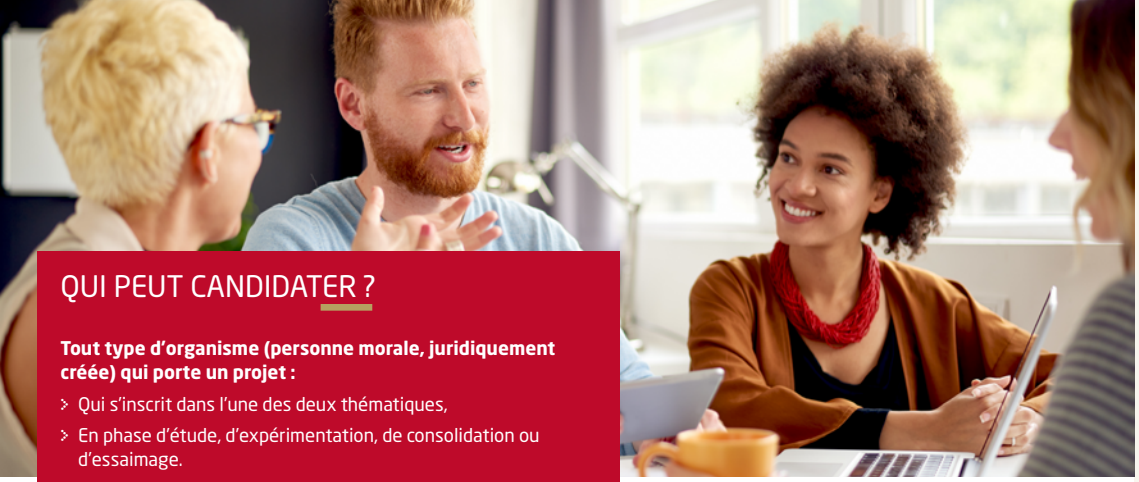

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout type d'organisme (personne morale, juridiquement créée) qui porte un projet :

- Qui s'inscrit dans l'une des deux thématiques,
- En phase d'étude, d'expérimentation, de consolidation ou d'essaimage.
- Qui est développé à l'échelle d'un territoire (quartier, ville, zone rurale, département, région).

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- **Innovation sociale :** Le projet apporte une réponse nouvelle à des besoins sociaux peu ou non satisfaits sur un territoire.
- **Utilité sociale :** le projet apporte une solution complète, adaptée et accessible au besoin du public bénéficiaire.
- **Ecosystème :** Le projet s'inscrit dans un réseau partenarial et implique la participation de différents acteurs du territoire (organismes sociaux, collectivités locales, entreprises, communautés, etc).
- **Durabilité :** Le projet se développe dans le cadre d'une recherche d'un modèle économique pérenne à moyen et long terme.
- **Evaluation :** Le projet comprend un dispositif de suivi des résultats obtenus.
- **Plan de financement :** Le besoin de financement est identifié et le projet repose sur un budget détaillé et équilibré comprenant différentes sources de financement.

LES CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- **Expertise :** Le porteur de projet fait preuve d'une connaissance des enjeux et problématiques liées aux maladies neurodégénératives et/ou chroniques.
- **Mesure d'impact :** Le porteur de projet a déjà mené ou s'inscrit dans une démarche méthodologique de mesure d'impact social, complémentaire des dispositifs d'évaluation des projets menés.
- **Co-création :** Le public bénéficiaire participe directement à la conception et à la mise en œuvre du projet.
- **Création d'emplois :** Le projet présente un potentiel de création d'emplois sur le territoire ou favorise le développement de métiers d'avenir.

MODALITÉS DE SOUTIEN

La dotation globale de l'appel à projets est de **200 000 € !**

Les projets sélectionnés par nos jurys pourront prétendre à un soutien financier de 20 000€ maximum. Le montant accordé à chaque lauréat dépendra de l'envergure du projet et de l'étude du besoin du financement.

Un **minimum de 10 projets** sera soutenu financièrement.

UN APPUI CONSEIL POUR DEUX «COUP DE CŒUR»

En plus de leur dotation, **2 lauréats « Coup de cœur »** sélectionnés par les jurys, recevront chacun un accompagnement stratégique et personnalisé **d'une valeur de 5000 €** par l'association **Alter'Actions**.

Etude d'impact, étude de marché, stratégie de communication, benchmark, diagnostic interne.

Alter'Actions est un programme pédagogique innovant qui propose à des étudiants de grandes écoles et d'universités de réaliser des missions de conseil au profit d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Par groupe de 4, encadrés par des professionnels du monde de l'entreprise, les étudiants accompagnent les acteurs de l'ESS en fonction de leurs besoins (étude d'impact, étude de marché, stratégie de communication, benchmark, diagnostic interne...).

Depuis sa création, Alter'Actions a réalisé 231 missions pour 164 structures de l'ESS, conduites par 621 étudiants et 181 professionnels.

Plus d'informations sur
alter-actions.org

JURYS

Cinq jurys étudieront les dossiers pour sélectionner les lauréats selon un découpage de la France en **cinq grandes régions :**

- **NORD :** Hauts-de-France et Grand Est
- **EST :** Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
- **SUD-OUEST :** Nouvelle Aquitaine et Occitanie
- **OUEST :** Pays de la Loire, Bretagne et Normandie
- **IDF-CENTRE :** Ile-de-France et Centre-Val de Loire

Pour chaque grande région, le jury, composé de représentants du groupe Humanis, évaluera les projets reçus et désignera un ou plusieurs lauréats par thématique.

DATES CLÉS

17 SEPTEMBRE 2018

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS

14 OCTOBRE 2018

CLÔTURE

DÉCEMBRE 2018

JURYS DE SÉLECTION

JANVIER 2019

ANNONCE DES LAURÉATS

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets et postulez en ligne sur...

appelaprojets.humanis.com

Humanis,

Protéger c'est s'engager

Le groupe Humanis est un acteur de référence dans le monde de la protection sociale en France et déploie son expertise en retraite, santé, prévoyance, dépendance et épargne. Paritaire et mutualiste, le groupe Humanis est profondément ancré dans les valeurs de l'économie sociale et entend toujours mieux protéger ses clients, entreprises de toutes tailles et particuliers.

Le groupe Humanis concrétise aussi son engagement auprès des personnes en difficulté au travers d'une politique d'activités sociales dynamique et innovante axée sur des enjeux de société comme le handicap, la perte d'autonomie, l'aide aux aidants, l'insertion dans l'emploi, la prévention en entreprise.

Candidatez du **17 septembre** au **14 octobre 2018** sur **appelaprojets.humanis.com**

une question ?
Cliquez-ici

humanis.com

Humanis Retraite Arrco, Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'A.R.R.C.O n°509, Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS.
Humanis Retraite Agirc, Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'A.G.I.R.C n°5, Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS.